



**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES**

Champs renseignés Cf. onglet Maquette	
Type de diplôme	Master
Mention Licence	0
Mention Licence pro	0
Mention Master	Santé.
Mention Spécifique	0
Parcours type	0

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire		
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal						Contrôle continu intégral - CCI					Examen		2ème session / 2de chance		
			Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen			Epreuves continues							Epreuve terminale/Examen		
			Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%
S3	UE	<b>UE1 -Épistémologie de la recherche et revue de la littérature</b>																
S3	ECUE	ECUE 1 Épistémologie de la recherche et revue de la littérature		30		2	70										100	
S3	UE	<b>UE2 -Méthodologies principales recueil de données</b>																
S3	ECUE	ECUE 2 Méthodologies principales recueil de données		30		2	70										100	
S3	UE	<b>UE3 Approfondissement</b>																
S3	ECUE	ECUE 3.1: MOOC anglais scientifique	100														100	
S3	ECUE	ECUE 3.2: MOOC Intégrité scientifique	100														100	
S3	ECUE	ECUE 3.3 : Éthique - M2 Clinique Médecine palliative					100										100	
S3	UE	<b>UE4- Éthique de la recherche réglementation et financement</b>																
S3	ECUE	ECUE 4 Éthique de la recherche réglementation et financement		30		2	100										100	
S4	UE	<b>UE5 - Protocoles discussion des résultats</b>																
S4	ECUE	ECUE 5 Protocoles discussion des résultats		30		2	70										100	
S4	UE	<b>UE6- Stage / Mémoire réflexif</b>																
S4	ECUE	ECUE 6 Stage / Mémoire réflexif					100										100	
S4	UE	<b>UE7 -Mémoire</b>																
S4	ECUE	ECUE 7 Mémoire					70	30										

**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES  
(à renseigner obligatoirement)**

**1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées...):**

Commentaires : 2 absences injustifiées autorisées par semestre

**2. CONDITIONS DE REDOUBLEMENT EN MASTER (procédure, autorité décisionnaire, nombre de redoublements autorisés...):**

Commentaires : 1 redoublement autorisé. Pas de redoublement automatique. Autorité décisionnaire: Comité pédagogique. Le comité pédagogique autorise à redoubler ou non.

**3. REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS :**

	Choix des réponses (renseigner à l'aide des menus déroulants dans chaque cellule)	Seuil ou note à indiquer (le cas échéant)	Commentaires/Précisions (nom des UE...)
Règle de poursuite dans le semestre suivant (Licence)			
Existence d'une note seuil	à toutes les UE	Les UE 1, 2, 3, 4, 5 ont une note seuil à 8	Les UE 6 et 7 ont une note seuil à 10
Règles de compensation (Master)	Compensation entre les semestres et les UE		sous condition que la note seuil soit atteinte
Modalités de ventilation des usagers d'un M1 commun vers un parcours-type de M2 (Masters en Y/râteau)			

**4. STAGES (à renseigner obligatoirement) :**

*Pour rappel, le stage est obligatoire en Master*

Période(s)	Durée (en mois)	Nombre ECTS	Commentaires
octobre-septembre	4 à 6 mois	10	L'étudiant peut réaliser son stage à n'importe quel moment de l'année, mais la convention de stage précise l'organisation du stage. Outre le directeur de stage, un tuteur université supervise le stage.

**5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (à renseigner obligatoirement à l'aide des menus déroulants) :**

	OUI/NON	Si OUI, lequel(le)s et à quel moment ?
Passerelles pour la réorientation		
Modalités pour l'accompagnement d'usagers en difficulté		
UE/ECUE de préparation à l'insertion professionnelle		
UE/ECUE contenant une sensibilisation à l'entrepreneuriat		
FC/FA : Aménagements d'études prévus (BUT uniquement)		
UE/ECUE "compétences transversales" - obligatoire en Licence		